

RUES

FLETCHER, avenue

*Archives Municipales
de Montréal*

Si vous vous dépos-
sez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard
L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay,
the
ARCHIVIST

[REDACTED]

FLETCHER, avenue

La subdivision de cette rue fut effectuée et déposée au Bureau d'Enregistrement, sans aucun nom, en 1909.

Va de la rue Notre-Dame jusqu'aux limites nord du quartier Mercier.

PARC JEANNE-MANCE

La Ville de Montréal est propriétaire de toute l'étendue du parc Jeanne-Mance depuis l'année 1872.

Le 28 juin 1872, en effet, la Ville achetait de M. Stanley C. Bagg, cette portion du parc actuel s'étendant de l'avenue Pine jusqu'à l'avenue Mont-Royal et couvrant en largeur, en bordure de l'avenue Park et à l'est de celle-ci, la moitié du terrain actuel.

L'autre moitié de l'emplacement longeant le côté ouest de la rue Esplanade, depuis la rue Duluth jusqu'à l'avenue Mont-Royal fut vendu à la Ville de Montréal par les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph appelées aussi les Dames de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu. Ce marché fut conclu le 15 juillet 1872.

On peut difficilement résumer l'histoire de ce parc sans rappeler l'action fameuse intentée contre la Ville de Montréal, en 1905, par les héritiers Poirier.

Contestant la validité des droits de possession de la Ville, ces derniers réclamaient compensation pour cette portion du terrain acquise de M. Bagg vu que ce bien-fonds avait fait partie auparavant de l'avoir de la famille Poirier. Mais les réclamants en restèrent pour leurs frais devant les Cours qui les déboutèrent de leur action, de 1911 à 1915.

Depuis longtemps, le parc Jeanne-Mance a été connu sous la désignation de "Fletcher's Field", que, par extension, les citoyens de langue française traduisirent par: "Ferme Fletcher". On en vint à conclure, avec les ans, que le domaine avait jadis été la propriété d'une famille du nom de Fletcher.

Il en est autrement aux registres municipaux qui ne révèlent rien de tel. Mais, sur l'origine de cette appellation de Fletcher il est une lettre datée le 22 avril 1879 qui ne manque pas d'intérêt. Elle s'adresse au Greffier de la Ville et porte la signature du colonel John Fletcher. Celui-ci y demande la permission d'utiliser cette portion "of the Mountain Park known as Fletcher's Field" pour y faire parader des troupes le jour de la Fête de la Reine.

Cette requête du colonel Fletcher, en 1879, viendrait confirmer les dires de certains vieux citoyens qui donnaient à entendre que le parc appelé "Fletcher's Field" tirait son nom d'un officier qui avait pris pour habitude d'organiser des parades militaires à cet endroit. A tout événement, le nom de Fletcher's Field n'a jamais été adopté de façon officielle par la Ville de Montréal pour la désignation de cet emplacement.

En ce qui regarde la désignation de Jeanne-Mance, rappelons que ce fut en 1910, lors de la tenue du Congrès Eucharistique à Montréal, que les principaux organisateurs de cette manifestation suggérèrent aux Autorités municipales de baptiser du nom de Jeanne-Mance l'emplacement connu jusque là sous le nom de Fletcher's Field. On faisait valoir le fait que l'Hôtel-Dieu, situé en bordure du parc ~~avait été fondé par~~ ~~Jeanne Mance~~ rappelait par ses origines le nom de Jeanne Mance, l'héroïque fondatrice du premier Hôtel-Dieu de Montréal. Le nom de Jeanne Mance s'est ensuite popularisé jusqu'à nos jours pour la désignation de cet emplacement.

28 avril 1942

Conrad Archambault

PARC JEANNE-MANCE

La Ville de Montréal est propriétaire de toute l'étendue du parc Jeanne-Mance depuis l'année 1872.

Le 28 juin 1872, en effet, la Ville achetait de M. Stanley C. Bagg, cette portion du parc actuel s'étendant de l'avenue Pine jusqu'à l'avenue Mont-Royal et couvrant en largeur, en bordure de l'avenue Park et à l'est de celle-ci, la moitié du terrain actuel.

L'autre moitié de l'emplacement longeant le côté ouest de la rue Esplanade, depuis la rue Duluth jusqu'à l'avenue Mont-Royal fut vendu à la Ville de Montréal par les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph appelées aussi les Dames de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu. Ce marché fut conclu le 15 juillet 1872.

On peut difficilement résumer l'histoire de ce parc sans rappeler l'action fameuse intentée contre la Ville de Montréal, en 1905, par les héritiers Poirier.

Contestant la validité des droits de possession de la Ville, ces derniers réclamaient compensation pour cette portion du terrain acquise de M. Bagg vu que ce bien-fonds avait fait partie auparavant de l'avoir de la famille Poirier. Mais les réclamants en restèrent pour leurs frais devant les Cours qui les déboutèrent de leur action, de 1911 à 1915.

Depuis longtemps, le parc Jeanne-Mance a été connu sous la désignation de "Fletcher's Field", que, par extension, les citoyens de langue française traduisirent par: "Ferme Fletcher". On en vint à conclure, avec les ans, que le domaine avait jadis été la propriété d'une famille du nom de Fletcher.

Il en est autrement aux registres municipaux qui ne révèlent rien de tel. Mais, sur l'origine de cette appellation de Fletcher il est une lettre datée le 22 avril 1879 qui ne manque pas d'intérêt. Elle s'adresse au Greffier de la Ville et porte la signature du colonel John Fletcher. Celui-ci y demande la permission d'utiliser cette portion "of the Mountain Park known as Fletcher's Field" pour y faire parader des troupes le jour de la Fête de la Reine.

Cette requête du colonel Fletcher, en 1879, viendrait confirmer les dires de certains vieux citoyens qui donnaient à entendre que le parc appelé "Fletcher's Field" tirait son nom d'un officier qui avait pris pour habitude d'organiser des parades militaires à cet endroit. A tout événement, le nom de Fletcher's Field n'a jamais été adopté de façon officielle par la Ville de Montréal pour la désignation de cet emplacement.

En ce qui regarde la désignation de Jeanne-Mance, rappelons que ce fut en 1910, lors de la tenue du Congrès Eucharistique à Montréal, que les principaux organisateurs de cette manifestation suggérèrent aux Autorités municipales de baptiser du nom de Jeanne-Mance l'emplacement connu jusque là sous le nom de Fletcher's Field. On faisait valoir le fait que l'Hôtel-Dieu, situé en bordure du parc avait été fondé par Jeannette Mance qui rappelait par ses origines le nom de Jeanne Mance, l'héroïque fondatrice du premier Hôtel-Dieu de Montréal. Le nom de Jeanne Mance s'est ensuite popularisé jusqu'à nos jours pour la désignation de cet emplacement.

28 avril 1942

Guyard Archambault

FLETCHER'S FIELD

PARC JEANNE-MANCE

Notes historiques.

Le 28 janvier 1874, le domaine du parc Mont-Royal prenait officiellement le nom de "Parc Mont-Royal" ainsi que le révèle l'article 196 de la charte de Montréal que la Législature provinciale sanctionnait à cette date. (Refonte de la charte; 37 Vict. ch.51)

Mais en marge de cette appellation officielle, le versant oriental du parc s'est vu attribuer deux autres vocables que la faveur montréalaise s'est plu à lui conserver depuis plusieurs années.

C'est ainsi que pour désigner cette dite portion du parc, l'élément de langue anglaise a jadis adopté le nom de Fletcher's Field, qu'il emploie encore de nos jours, alors que l'élément de langue française qui s'était habitué à la traduction de "Ferme Fletcher" a fini par appeler "Parc Jeanne-Mance" cette portion du terrain sise à l'est de l'avenue du Parc.

Quelle est donc l'origine de ces deux dénominations, c'est ce que nous allons tâcher de déterminer à l'aide des documents qui sont en notre possession.

FLETCHER'S FIELD

Un plan du Mont-Royal dessiné vers 1872 fait voir dans l'axe de la rue Saint-Jean-Baptiste, appelée plus tard rue Duluth, et à une distance de 300 pieds de la bordure ouest de la rue Bleury - appelée plus tard avenue Park - un monticule appelé "Fletcher's Hill".

C'est l'emplacement qu'occupe présentement la Centrale d'alarmes.

Comment cette élévation a-t-elle pris son nom de Fletcher's Hill, c'est là un détail historique que nous n'avons pu encore éclaircir.

Mais nous possédons une lettre datée le 22 avril 1879 par laquelle le colonel John Fletcher demande aux autorités municipales l'autorisation d'utiliser cette portion "of the Mountain known as Fletcher's Field" pour y faire parader des militaires le jour de la fête de la Reine.

Evidemment, le terrain jugé propice pour le mouvement des troupes devait présenter une surface relativement unie et libre d'obstacles. La présence avoisinante d'un exhaussement du terrain ne devait pas manquer non plus de se faire fort avantageuse pour la haute surveillance des manoeuvres.

Et cette configuration désirable du champ d'action s'offrait très invitante aux abords immédiats du monticule précité. C'est encore ce qu'un examen des lieux peut nous révéler de nos jours alors que, de la terrasse de la Centrale d'Alarmes, le regard couvre aisément le domaine situé en bordure ouest de l'avenue du Parc, depuis l'avenue Pine jusqu'à la base du monument Sir George-Etienne Cartier.

Par contre, le terrain situé en aval, c'est-à-dire à l'est de la rue Bleury d'alors offrait le désavantage de se faire beaucoup moins hospitalier en ce qu'il n'était pas encore nivelé et qu'on y découvrait en plein centre une baissière où, paraît-il les eaux du printemps venaient se déposer pour transformer l'emplacement en plaine marécageuse.

C'est ce qui porte à croire qu'en 1879, ce que le colonel Fletcher désignait sous le nom de Fletcher's Field comprenait vraisemblablement l'étendue susdite de terrain située à l'ouest de la rue Bleury.

La confirmation de cette avance semble ressortir aussi du fait que le Royal Montreal Golf Club avait obtenu cinq ans plus tôt, soit en 1874, le privilège de jouer le golf à cet endroit. Et cet organisme ne devait cesser ses activités au Fletcher's Field que vingt-cinq ans plus tard, soit le 30 novembre 1896.

Le choix de cet emplacement comme aussi la faveur que lui accorda le Royal Montreal Golf Club pendant de si nombreuses années témoignent d'une manière évidente que la surface du terrain présentait un aspect propre, attrayant, qu'elle s'offrait à ciel ouvert et que, pour cause, elle était bien susceptible de servir admirablement aux déploiements d'ordre militaire comme aux récréations sportives.

Maintenant, en ce qui regarde l'origine historique du nom de Fletcher's Field, celle-ci reste pour nous tout aussi inconnue que celle de Fletcher's Hill dont il est question au début de cet article.

On a bien avancé, dans le passé, qu'un citoyen du nom de Fletcher avait possédé une ferme située sur le Fletcher's Field ou dans le voisinage, mais nos recherches sur ce point sont restées jusqu'à présent infructueuses. Nous n'avons pas retracé de contribuable du nom de Fletcher sur ce domaine dont la Ville de Montréal faisait l'acquisition le 21 juil. 1873 en l'obtenant de la Succession Benjamin Hall.

En passant, rappelons qu'en 1887, l'Association du Jardin Botanique de Montréal avait sollicité de la Ville l'autorisation de louer, pour y établir un jardin botanique, cette portion du flanc oriental du Mont-Royal se présentant au nord de la colline dite Fletcher's Hill et s'étendant de celle-ci jusqu'à la rue Mont-Royal, soit en son entier, une superficie de 56 arpents. Mais le projet n'eut pas de suite.

Ainsi donc, de l'examen des pièces qui sont en notre possession, j'en viens à conclure que la tranche du Mont-Royal que l'on désignait sous le nom de Fletcher's Field comprenait l'étendue de terrain allant de la rue Bleury - aujourd'hui Avenue du Parc - jusqu'à la base de la montagne et s'allongeant de l'avenue Pine jusqu'à l'avenue Mont-Royal.

PARC JEANNE-MANCE

La Ville de Montréal est propriétaire de toute l'étendue du terrain appelé "Parc Jeanne-Mance" depuis l'année 1872.

En effet, le 28 juin 1872, la Ville de Montréal achetait de M. Stanley C. Bagg cette portion du parc actuel allant de l'avenue Pine jusqu'à l'avenue Mont-Royal et couvrant, en largeur, en bordure de l'avenue du Parc et à l'est de celle-ci, la moitié du terrain actuel

L'autre moitié de l'emplacement s'allongeant en bordure occidentale de la rue Esplanade, depuis la rue Duluth jusqu'à l'avenue Mont-Royal, fut acquise par la Ville de Montréal des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph appelées aussi Religieuses de l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu. Ce marché fut conclu le 15 juillet 1872.

Jusqu'au début du siècle actuel, la Ville de Montréal semble avoir mis bien peu d'empressement à pourvoir à l'entretien de l'emplacement ci-dessus.

Get accroc aux prescriptions de l'urbanisme devait sans doute trouver quelque part sa raison d'être. Et il y avait de quoi! A son extrémité nord, par exemple, le terrain voyait une bonne tierce portion de son ensemble lui échapper entre les mains des organisateurs de l'Exposition provinciale qui avaient établi en bordure de la rue Mont-Royal des estrades donnant sur une piste de course pour chevaux, laquelle s'allongeait jusqu'à une certaine distance au sud de l'axe de la rue Marie-Anne.

Presqu'au centre, c'était le marécage contournant une baissière donnant asile aux eaux printanières du Mont-Royal.

Puis l'extrémité sud recevait un bon jour la visite de carrié-reurs chargés de s'employer à lui ravir la pierre que le travail des siècles lui avait abandonnée. Une carrière, en effet, allait s'ouvrir à l'angle nord-est de la rue Duluth et de l'avenue du Parc.

Et, outrage suprême à la beauté sauvage, le terrain resté en friche se comblait occasionnellement, en ses cavités, des boues et des déchets de la voie publique.

Aussi les citoyens du voisinage trouvaient raison de se plaindre alors qu'ils pressaient les autorités municipales de ménager un nivellement qui les libérerait du risque de se briser les jambes dans un milieu aussi bourbeux que dépourvu d'attraits naturels.

C'est un renouvellement des mêmes doléances qui se devine aux lignes d'une requête datée le 12 février 1892 où Mère Concordia se voit rappeler le fait qu'elle s'est depuis longtemps montrée fort généreuse pour embellir le versant opposé alors que de ses mains ont jailli de bien minimes souscriptions pour l'aménagement du champ des oubliés.

Heureusement, les temps s'annonçaient qui verraient toucher à sa fin la somnolente^{l'}activité qui pesait si lourdement sur ce coin de nature en peine.

Vers les 1900 en effet, le développement de la construction et l'augmentation de la population venaient faire contrepois dans le voisinage pour susciter la mise en oeuvre des améliorations qui s'imposaient.

L'aplanissement du terrain une fois terminé, le public s'empres-
sa d'y accéder sans se préoccuper, semble-t-il, du choix d'un
vocable bien défini pour la désignation de ce nouveau lieu de
délassement si tardivement mis à sa disposition.

Le terrain tout voisin possédait depuis longtemps sa désignation
particulière puisqu'on l'appelait Fletcher's Field, expression que
l'élément de langue française s'était plu à traduire par les mots
"Ferme Fletcher". D'un espace à l'autre, la distance était courte -
la largeur d'une rue. Il n'en fallait guère davantage pour inviter
le public à gratifier le nouveau domaine du nom de son compagnon
de vieille date. Et d'un commun accord, on appela "Fletcher's Field"
ou "Ferme Fletcher" le nouvel emplacement.

De quoi l'on pourrait vraisemblablement conclure que ce fut par
voie d'extension que ces dites dénominations se reportèrent sur le
domaine appelé de nos jours "Parc Jeanne-Mance".

Et nous voici en 1910 à l'aurore des manifestations qui s'orga-
nisent pour la tenue d'un congrès eucharistique à Montréal.

On veut que la fête revête un cachet de sublime grandeur. Le
Mont-Royal servira d'arrière-plan à l'autel qu'on élèvera à sa base
et le peuple fera face à celui-ci en prenant place sur la "Ferme
Fletcher" c'est-à-dire sur les versants ouest et est de l'avenue du
Parc.

Un mouvement se dessine alors chez les membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française.

On désire profiter du fait que les cérémonies se dérouleront partiellement sur la rive orientale de l'avenue du Parc pour réclamer en faveur du lieu la dénomination de Jeanne-Mance.

Le mot est lancé; il fait graduellement son tour de presse et peu à peu s'introduit dans le langage courant au point que sa confirmation officielle semble être devenue chose accomplie.

C'est pourquoi, en certains milieux, l'on s'étonne aujourd'hui d'apprendre que le nom de Jeanne Mance n'a pas encore été adopté officiellement pour la désignation de cet endroit.

C'est pourquoi aussi les Autorités municipales se voient présentement priées d'inscrire cette propriété sous le nom de Jeanne Mance.

Appelé à me prononcer, à mon tour, sur la légitimité de cette requête, je crois pouvoir dire en définitive: que le nom de Fletcher's Field tel qu'appliqué depuis plusieurs années au versant ouest de l'avenue du Parc n'a pas reçu de confirmation officielle aux registrés municipaux; que le parc communément appelé "Jeanne-Mance" et situé sur la rive est de ladite avenue du Parc n'a pris que par extension le nom de Fletcher's Field; que la Ville de Montréal n'a pas encore adopté le nom de Jeanne Mance pour la désignation de cet emplacement.

Les Autorités administratives municipales paraissent donc se trouver libres, si la réglementation qui s'applique au parc Mont-Royal n'y fait pas obstacle, de se rendre à la demande qui leur est soumise de baptiser cette tranche du Mont-Royal du nom de Jeanne Mance, cette valeureuse première infirmière de notre Ville-Marie.

Respectueusement soumis,

Jouad Archambault

Archiviste en Chef

Montréal, le 25 juillet 1942

(ci-joint; deux croquis)

